

**Délibération n° 2021-23 en date du 27 mai 2021  
du Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage  
procédant à des inscriptions et à une radiation  
au sein du groupe cible de l'Agence**

Le Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage,

Vu le code du sport, notamment ses articles L. 232-5 et L. 232-15,

Vu la délibération n° 2019-57 du 17 octobre 2019 relative aux obligations de localisation des sportifs constituant le groupe cible de l'Agence française de lutte contre le dopage,

Sur proposition de la directrice du département des contrôles,

Considérant qu'il y a lieu de procéder à l'inscription dans le groupe cible de sportifs pratiquant des sports individuels, au vu de leurs performances sportives ;

Considérant, par ailleurs, qu'il convient de procéder à la radiation du groupe cible de l'Agence d'une sportive dont le maintien dans ce dernier n'est plus justifié, au motif qu'elle a mis un terme à sa carrière de sportive ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** – Sont inscrits dans le groupe cible de l'Agence les sportifs dont le nom figure en annexe 1 à la présente délibération.

**Article 2** – Est radiée du groupe cible de l'Agence la sportive dont le nom figure en annexe 2 à la présente délibération.

**Article 3** – Les sportifs concernés seront informés de leur situation au regard du groupe cible, suivant les modalités définies par la délibération n° 2019-57 du 17 octobre 2019, susvisée.

**Article 4** – La présente délibération sera publiée sur le site internet de l'Agence.

La présente délibération a été adoptée par le Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage au cours de sa séance du 27 mai 2021.

La Présidente  
de l'Agence française de lutte contre le dopage,

Dominique LAURENT

*signé*

**Annexe 1 à la délibération n° 2021-23**  
**du Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage**  
**en date du 27 mai 2021 :**  
**Inscriptions de sportifs dans le groupe cible**

<b>FÉDÉRATION</b>	<b>CIV.</b>	<b>Prénom</b>	<b>NOM</b>
<b>Boxe</b>	M.	Moreno	FENDERO
<b>Gymnastique</b>	Mme	Aline	FRIESS
<b>Gymnastique</b>	Mme	Claire	PONTLEVOY

**TOTAL**

**3**

**Annexe 2 à la délibération n° 2021-23  
du Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage  
en date du 27 mai 2021 :  
Radiation d'une sportive du groupe cible**

<b>FÉDÉRATION</b>	<b>CIV.</b>	<b>Prénom</b>	<b>NOM</b>
<b>Haltérophilie-musculation</b>	Mme	Manon	LORENTZ

<b>TOTAL</b>	<b>1</b>
--------------	----------